

Paris, le 4 juin 2021

PARCOURSUP 2021 : SÉLECTION AGGRAVÉE ET DÉGRADATION DE L'ENCADREMENT POUR LA NOUVELLE GÉNÉRATION DE BACHELIER·ES

Selon Frédérique Vidal, « 1 530 000 propositions d'admission ont été envoyées depuis jeudi soir en réponse aux 11,5 millions de vœux des 931 000 candidats. Soit 100 000 de plus que l'an dernier ». Cette illusion d'abondance dissimule la réalité. Pour une minorité d'heureux/ses gagnant-es aux multiples choix, combien de candidat-es sont plongé-es dans l'incertitude pour de longues semaines et in fine n'auront ni place ni proposition ? C'est le cas, par exemple, des bachelier-es d'une filière générale, hébergée dans un lycée professionnel, dont aucun-e n'a été admis-e au premier tour. Ce mercredi 2 juin, une semaine après les premiers envois d'acceptation d'inscription, plus du 1/3 des inscrit-es sur la plateforme n'ont reçu aucune proposition de poursuite d'études.

Frédérique Vidal a voulu rassurer en affirmant que "cette année, comme les précédentes", le gouvernement "finance les établissements pour qu'ils puissent accueillir 25 000 étudiants supplémentaires dans le public" face à l'arrivée de 31 000 étudiant-es supplémentaires dans le supérieur. Or, le cabinet de la ministre précise qu'il y aura seulement 12 000 places en licence. Les ouvertures dans des filières sélectives compléteront : « 2500 en Institut de Formation en Soins Infirmiers et 10 000 de plus sur demande pour les nouveaux Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures, Master, 2e année d'études de santé ». En Licence, ce sont 2000 € qui seront accordés pour chaque nouvelle place alors que le coût moyen est de 9000 € et que les financements d'un étudiant-e en STS et CPGE atteignent 15 000 €.

Dans le cadre du plan de relance le gouvernement avait annoncé la création dès 2021, de 20 000 places en licence, financées 6000 € par étudiant-e. La réalité est tout autre. En 9 mois, le financement par étudiant-e en Licence a été divisé par 3 et pour presque deux fois moins d'étudiant-es !

Le ministère voudrait mettre en difficulté les établissements qui remplissent leur mission de service public plutôt que de jouer la carte de l'élitisme, qu'il ne s'y prendrait pas autrement. Le gâchis de Parcoursup atteste de la logique inégalitaire de la loi ORE, dont le SNESUP-FSU demande l'abrogation pour mettre fin à cette procédure de sélection généralisée. L'État se défait de ses responsabilités sur les lycéen-es et les étudiant-es en réorientation, toujours aussi nombreux-ses alors que l'un des motifs de la loi était l'amélioration de l'orientation initiale. 87 % de la population considère aujourd'hui que « la formation de la jeunesse doit être une priorité du prochain mandat présidentiel » [1]. Financer l'ESR est donc urgent. La supercherie de la ministre ne fera pas illusion. ■

[1] : Sondage OpinionWay réalisé pour la Conférence des Présidents d'Université, "Les Français et leur rapport à l'université", mai 2021.

SUIVEZ-NOUS !



[SNESUPFSU](https://www.facebook.com/SNESUPFSU)



[@SNESUPFSU](https://twitter.com/SNESUPFSU)

SNESUP-FSU – 78 rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris
Tél. : 01 44 79 96 10 – sg@snesup.fr – www.snesup.fr